



Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section de l'Orne
Secrétaire départemental:
Olivier GAUDRON
06.46.11.28.93
Secrétaire départemental adjoint :
Stéphane GUILBERT
06.18.76.33.33

N'oublions jamais de tendre la main à celui qui est à côté de nous

Alençon, le 9 décembre 2021

Madame la Présidente,

FO DGFIP 61 constate que le «quoi qu'il en coûte» cher au ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance s'applique avec la plus grande rigueur aux personnels des on ministère, et à ceux de la DGFIP tout

particulièrement !

Notre administration subit un processus de déconstruction, baptisé Nouveau Réseau de Proximité.

Depuis plus de deux ans, **FO DGFIP61** dénonce ce NRP comme une entreprise de liquidation du réseau de la DGFIP, tant pour sa filière gestion publique que pour sa filière fiscale.

Ces regroupements de personnels permettent à nos gouvernants de poursuivre avec dogmatisme les suppressions d'emplois à la DGFIP. Sans le NRP, l'administration avait atteint les limites de l'exercice...

Dans ce contexte, le développement du télétravail depuis la pandémie et du travail à distance ne constitue qu'un pis aller pour les agents visés par la fermeture de leurs services. En d'autres termes, pour l'administration, télétravail et travail à distance doivent aider à faire passer la pilule du NRP !

Cette logique de « détricotage » du réseau s'accompagne d'une précarisation du statut des agents de la DGFIP.

L'article 3 du statut général des fonctionnaires prévoit que, pour un emploi civil permanent, il faut recruter un fonctionnaire. Mais, depuis la loi de transformation de la fonction publique du 06 août 2019, l'administration ne se gêne pas pour recruter, sur toutes les catégories, des contractuels à la place de fonctionnaires statutaires, comme on peut le constater partout

Un contractuel qui ne peut même pas bénéficier d'un CDI ! L'ouverture de ces recrutements précarise le personnel DGFIP.

Dans le même temps et la même logique, les fédérations de la Fonction Publique ont été informées le 9 septembre de la décision du gouvernement de mettre en œuvre une des dispositions de la loi de transformation de la Fonction publique qui vise à substituer au Statut Général de la Fonction Publique, un Code Général de la Fonction Publique.

Comme le stipule la loi, les motifs invoqués sont la simplification et le rapprochement public/privé.

En clair, il s'agit, à terme, pour le gouvernement d'aligner les agents publics sur le régime de droit commun des salariés du secteur privé, avec toutes les inconnues que cela signifie en matière de droits et de protection des agents, notamment leur neutralité et la sécurité de leur emploi.

fo.ddfip61@dgfip.finances.gouv.fr

SITE LOCAL : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/061/>

JE-NOUS-TOUS FO!

Même si ce sujet ne relève pas de votre compétence ni de celle de ce CTL, nous ne pouvons pas nous empêcher de faire le lien avec le NRP qui détricote le réseau de la même façon que ce Code va contribuer à détricoter notre statut.

Aujourd'hui pour ce CTL local , il s'agit de valider les procès verbaux , puisque les autres points à l'ordre du jour sont pour information

Devons-nous comprendre que , notre avis , nos remarques , nos alertes , nos craintes , nos angoisses pour le personnel sont dignes d'une simple information. Nous dénonçons en intersyndicales , les impacts du nouveau réseau de proximités dont vous n'êtes pas l'instigatrice mais donc les conséquences pourront vous être reprochées , depuis presque deux ans . On nous écoute , on ne nous entend pas et la on nous informe des conséquences ne matière immobilières avec des plateaux de 7 agents , des surfaces par agents de à

La création du SIED au 01/01/2022 tombe juste avec la recrudescence des effets COVID de décembre 2021. On a loué l'impact positif des SIE lors des premières crises COVID . l'expérience , le savoir faire des agents des SIE a été loué . En janvier , toute cette belle mécanique , bien huilée , performante , compétente sera distillée dans les autres métiers hormis quelques collègues qui, ont choisi le métier en subissant pour certains les déplacements longs, quotidiens étriqués sur les routes de l'Orne.

Nous sommes inquiets et là on nous parle de « VOXUSAGERS », logiciel de recueil des avis des usagers. On constate beaucoup d'incivilité dans l'Orne mais aussi ailleurs et si par précaution on instaure dans ce logiciel, de la modération de propos : pas d'insulte, pas de gros mot, on crée en premier un travail supplémentaire avec la réponse à ces réflexions et ensuite une nouvelle fois, un doute sur les qualités professionnelles des agents en charge de l'accueil et ceci quel que soit le métier.

Il me semble que l'agressivité se trouve un peu plus du côté des contribuables que des agents.

Parfois, à la décharge des usagers, particuliers et professionnels, il faut dire que les fermetures de jours de réception, différents d'un centre à l'autre, les déplacements que certains sont contraints de faire et seront encore plus contraints de faire après l'installation des mesures de réseau de proximité ne favorisent pas leur compréhension et ceci malgré les annonces des Maisons France Services qui ne pourront pas apporter aux usagers la compétence des agents de la DGFIP.

Rien n'est fait pour nous rassurer tant pour notre quotidien que pour notre avenir. Et ce n'est pas la création des CSA qui apportera une dose d'optimisme dans notre maison. On voit l'impact que les CESE ont sur la sphère privée pour les travailleurs.

Mais c'est un autre sujet !

Les élus FODGFIP 61 Stéphane GUILBERT et Olivier GAUDRON.